

Direction

Affaire suivie par :
Marc DAGON
Proviseur
Mél : marc.dagon@ac-versailles.fr

13, rue de la Beauce
78310 MAUREPAS

Maurepas, le 13 mai 2024

Le proviseur

aux

Principaux des collèges de desserte

Objet : Rentrée 2024 / 2025 – Inscription en classe de Seconde

Mesdames,
Messieurs,
Chers collègues,

Certains de vos élèves seront affectés pour la rentrée scolaire prochaine au lycée les Sept Mares à Maurepas.

Comme cela a été précisé lors de la réunion départementale relative à l'orientation et à la campagne AFFELNET-Lycée 2024 présidée par Madame la directrice académique le jeudi 2 mai dernier, les inscriptions devront être réalisées au plus tard le 2 juillet.

Les élèves non-inscrits à cette date perdront le bénéfice de leur place au profit d'élèves non encore affectés.

Je vous serai par conséquent reconnaissant de bien vouloir indiquer aux parents d'élèves de troisième qui seront concernés par une affectation au lycée les Sept Mares à Maurepas, les deux étapes précisées ci-après qui permettront de valider l'inscription administrative :

Étape 1 :

Dès notification de l'affectation par les services académiques le **mercredi 26 juin**, les familles devront **procéder à la télé-inscription** (<https://educonnect.education.gouv.fr>). Cette première étape est indispensable pour télécharger les consignes précises ainsi que les documents de scolarité à compléter.

Étape 2 :

Le **vendredi 28 juin**, les représentants légaux, **accompagnés de leur enfant** se rendront au lycée afin de procéder à l'inscription physique. Le tableau ci-dessous indique les horaires de passage lors desquels ils sont attendus :

Vendredi 28 juin de 8h30 à 12h30			
Collège Alexandre Dumas Maurepas	Collège la Mare aux Saules Coignièrès	Collège Philippe de Champagne Le Mesnil Saint-Denis	Collège Sainte Thérèse Le Mesnil Saint-Denis

Vendredi 28 juin de 13h30 à 17h30		
Collège de l'Agiot, Elancourt	Collège Louis Pergaud, Maurepas	Collèges ne relevant pas de la zone de desserte

Vous remerciant par avance de bien vouloir transmettre ces éléments aux familles concernées, je vous prie de recevoir, chers collègues, mes cordiales salutations.


Le Proviseur
Marc Dagon
Proviseur